

1er Cahier

Radio-TV Jean-François Rime prône le non pour empêcher la perte de places de travail chez Billag, à Fribourg. L'argument fait bondir les partisans de la nouvelle redevance.

Rime dit défendre le sort de Billag

Philippe Castella

Il faut voter non à la nouvelle redevance radio-TV pour empêcher la perte de places de travail à Fribourg. Tel est l'étrange argument avancé par Jean-François Rime dans un courrier des lecteurs publié par les «Freiburger Nachrichten». En soi, que le président de l'Union suisse des arts et métiers (Usam) se batte en faveur des places de travail n'a rien de surprenant. Ce qui l'est beaucoup plus ici, c'est qu'il est question de l'organe de perception de la redevance, l'entreprise Billag implantée en ville de Fribourg, avec ses 230 collaborateurs. Voilà donc le conseiller national UDC dans la posture du défenseur d'emplois bureaucratiques.

Le même Jean-François Rime confiait pourtant à «La Liberté» en janvier, au moment du dépôt du référendum, qu'il laissait aux conseillers aux Etats le soin de défendre les intérêts de son canton. «Si quelque chose est illogique, il faut le combattre. On n'est pas un service d'occupation», ajoutait-il en allusion à Billag. Et d'enfoncer le clou: «Si les employés de Billag ne votent pas pour moi, eh bien tant pis... Je ne sais d'ailleurs pas s'il y en a beaucoup qui ont voté pour moi il y a quatre ans.»

Rime a refait ses calculs

Le voilà désormais qui vole à leur secours. C'est que le Gruérien a refait ses calculs. La généralisation de la redevance à tous les ménages impliquera la suppression des contrôles. Et la perception de la redevance auprès des entreprises se fera directement par l'Administration fédérale des contributions. Autant de tâches en moins pour Billag, et donc des postes supprimés (lire ci-contre).

L'argument surprend les partisans fribourgeois de la réforme. «Quand on est coude à coude, on cherche tous les arguments», constate avec un brin de dépit Jacques Bourgeois (plr). Le revirement de Jean-François Rime agace Valérie Piller Carrard: «Je ne pense pas qu'il soit de bonne foi. On ne peut pas dire blanc en janvier et noir en mai.» La socialiste ajoute: «Quand ça l'arrange de défendre les places de travail, il utilise cet argument. Mais quand ça ne l'arrange pas, elles lui importent peu.»

Et sur le fond, la conseillère nationale confie son incompréhension: «Il veut maintenir un système davantage bureaucratique. C'est l'inverse de ce qu'il prône en permanence.» Quant aux emplois à perdre, ce ne sont là que des spéculations pour la Broyarde: «C'est comme pour l'argument de la redevance à 1000francs. Je ne sais pas s'il a une boule de cristal chez lui.»

«C'est indécent»

Pour Dominique de Buman (pdc), «dire que les partisans de la révision sont ceux qui attaquent Billag, c'est indécent. Si le non l'emporte, est-ce que Jean-François Rime s'engage à se battre pour Billag?» Et d'ajouter: «C'est prendre les gens pour des imbéciles que de dire que la nouvelle loi mettrait en péril Billag, quand l'Usam a récolté ses signatures avec pour slogan le non au nouvel impôt Billag.»

Dans sa lettre de lecteur, Jean-François Rime reproche au Conseil d'Etat sa prise de position en faveur de cette révision qui «menace» des emplois à Fribourg. Son président Erwin Jutzet admet que la réforme pourrait entraîner une diminution des postes chez Billag: «C'est probablement vrai, mais cela viendra de toute façon, avec ou sans la nouvelle loi.»

Et le principal intéressé, comment explique-t-il son revirement? «Cette lettre de lecteur, je l'ai écrite pour faire de la provocation et je remarque que ça a réussi.» Jean-François Rime a l'impression que la campagne est faussée à Fribourg. «Mes collègues politiciens soutiennent la révision à cause des emplois de Billag. Je ne crois pas qu'ils se sont rendu compte qu'avec le nouveau système, des emplois disparaîtraient.» Et de prédire que «seuls 15 à 20 postes de travail seraient maintenus à Fribourg pour gérer les encaissements de la redevance».

L'entrepreneur bullois ne s'est pas mué pour autant en apôtre de la bureaucratie: «Moi, je ne veux pas forcément préserver ces emplois», admet-il. Son espoir, c'est qu'en cas de non à la nouvelle redevance, le Conseil fédéral mît une autre proposition de simplification du système. I

postes menacés

Quelles seront les conséquences pour Billag de la nouvelle redevance radio-TV, si elle est acceptée? L'entreprise compte aujourd'hui 230 collaborateurs pour l'équivalent de 180 postes à plein temps. Ils sont 190 à travailler à son siège à Fribourg. Et demain? N'en restera-t-il que 15 à 20 pour s'occuper des encaissements, comme le prédit Jean-François Rime?

L'estimation fait bondir Jonny Kopp: «Les déclarations de M.Rime sont totalement dénuées de fondement et irresponsables vis-à-vis des collaborateurs de Billag, dont il veut soi-disant préserver les emplois.»

Le responsable de la communication et membre de la direction de l'entreprise se garde d'avancer un chiffre: «A l'heure actuelle, nous ne sommes pas en mesure de fournir des

indications sur l'incidence qu'aura le nouveau système en termes de nombre d'emplois.» Il faut attendre pour cela l'ordonnance d'application ainsi que le cahier des charges confié à Billag.

Ce mandat sera mis au concours, comme c'est déjà le cas aujourd'hui. Que la révision soit acceptée ou non, Billag n'a aucune garantie de le conserver, mais elle sera candidate, assure son porte-parole.

A défaut d'estimation précise, on peut tout de même se faire une idée du nombre d'employés que cette filiale de Swisscom conservera en cas de oui et d'obtention du mandat. Il devrait diminuer, c'est clair. Cela correspond à la nouvelle redevance «moins bureaucratique» vantée par la conseillère fédérale Doris Leuthard.

Puisque tous les ménages y seront soumis, les contrôleurs vont disparaître. Ils sont 40 aujourd'hui, pour une vingtaine d'équivalents plein temps. Ceux-ci ne travaillent pas au siège de Fribourg, mais sont répartis à travers toute la Suisse.

Autre changement: ce n'est plus Billag, mais l'Administration fédérale des contributions (AFC) qui sera chargée de l'encaissement de la redevance auprès des entreprises. Dans son message au parlement, le Conseil fédéral évalue les besoins en personnel de l'AFC à 17 postes supplémentaires.

Autre indicateur: dans une de ses feuilles d'information, l'Office fédéral de la communication évalue à un cinquième l'économie sur les coûts de perception avec le nouveau système. Sur ces bases, on peut présager qu'environ 140 postes de travail en équivalents plein temps pourraient être maintenus à Fribourg à l'horizon 2018. PhC

Dans sa campagne du «non», Jean-François Rime empoigne sur le tard le sujet des postes de travail chez Billag.

Keystone